



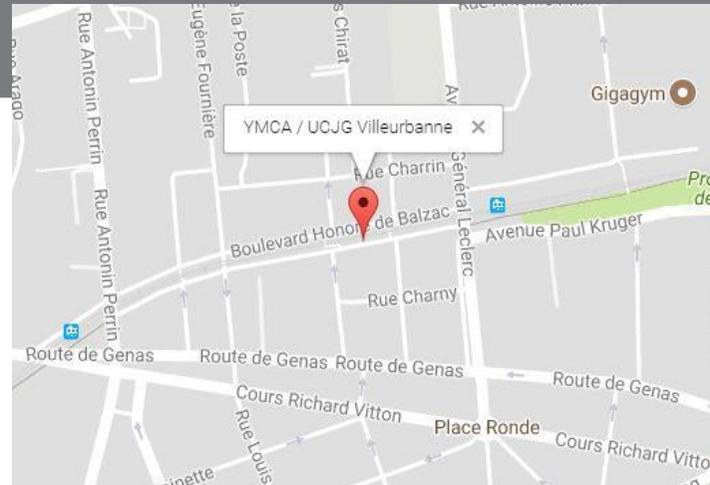
URHAJ Auvergne Rhône-Alpes
245, rue Duguesclin
69003 Lyon

Informations

CONTACT : Marie SANDOZ
04.37.43.45.11
marie.sandoz@unhaj.org



Rencontre des professionnels socio-éducatifs



YMCA/UCJG
Résidence François Béguier
1, rue Charny (Accès piétons au
32, rue George Sand)
69100 Villeurbanne

(Parking côté rue Charny, Tram T3,
direction Meyzieu, arrêt gare de
Villeurbanne)



Jeudi 1^{er} mars 2018
9h30 / 17h00 – à l'UCJG

Gestes et postures de l'animateur

Cette journée permettra, par des outils participatifs, à la fois d'approfondir la question de l'articulation entre accompagnement individuel et actions collectives, d'apporter du contenu sur les gestes et postures permettant d'évoluer sur la question des stéréotypes dans sa pratique, et enfin de travailler sur les méthodologies d'animation de projet, à travers le cas concret du week-end citoyen.

Contenu

L'objectif de ce temps de travail est d'analyser sa pratique professionnelle en ce qui concerne l'articulation entre accompagnement individuel et actions collectives, d'évoluer sur la question des stéréotypes et de construire un temps d'animation sur les questions de citoyenneté :

- Reprise d'une synthèse sur les stéréotypes, témoignage et analyse collective sur comment les stéréotypes influent sur les pratiques.
- Travail collectif à partir de nos gestes professionnels dans l'accompagnement individuel et les actions collectives
- Apport sur gestes et éléments de posture permettant d'évoluer sur ces questions de stéréotypes.
- Apprendre à formaliser des objectifs d'une animation à partir des besoins repérés auprès des jeunes et construire les différentes étapes d'un temps d'animation
- Une journée avec des apports, des outils, de la mise en pratique...

Intervenant

Sébastien Hovart

Bulletin d'inscription

Rencontre des professionnels
socio-éducatifs

Etablissement :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Nom :

Prénom :

Fonction :

[Journée ouverte aux animateurs, éducateurs, ...](#)
[Participation aux frais \(salle et repas\) : 20€ par personne](#)

[Règlement par chèque ou virement à l'inscription](#)

A retourner avant le 12 février 2018